

Qu'on modifie la motion en supprimant tout ce qui vient après les mots «le texte suivant» et en y substituant ceci:

que deux questions référendaires soient posées en même temps:

Mis à part les propositions relatives à la Chambre des communes et au Sénat, acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?

En particulier, tout en approuvant le principe de l'établissement d'un Sénat élu . . .

— ce que je prône depuis des années —

. . . acceptez-vous que les propositions de modification du Sénat et de la Chambre des communes soient adoptées telles que présentées dans l'entente conclue le 29 août 1992?

● (1800)

Dans l'Ouest, les gens sont tellement en colère contre les pouvoirs et les pourcentages de notre représentation au Sénat et à la Chambre des communes que je propose de scinder la résolution en deux. Il y a des propositions acceptables, des points positifs dans les offres. Je ne voudrais pas qu'elles soient rejetées en bloc à cause du tollé provoqué par un élément. Je pense qu'il serait constructif d'accepter ma proposition d'amendement.

Compte tenu de la proposition d'accorder à toutes les provinces un droit de veto sur tout changement constitutionnel futur au Sénat et dans d'autres institutions nationales, la possibilité d'une véritable réforme du Sénat pourrait être perdue à jamais, à moins qu'on ne prenne dès maintenant des mesures pour accorder au nouveau Sénat élu des pouvoirs réels lui permettant de forger l'avenir du pays.

Dans leur libellé actuel, les propositions relatives au Sénat, à mon point de vue, ne vont pas assez loin. Nombre de partisans des offres soutiennent que celles-ci sont loin d'être parfaites, mais que, dans l'ensemble, elles représentent le meilleur compromis possible à l'heure actuelle. Cependant, je pense qu'il n'est pas trop tard et qu'on peut, sans compromettre l'entente constitutionnelle en tant que telle, voire qu'on devrait tenter au moins d'améliorer les propositions de réforme du Sénat ainsi que d'autres éléments de l'entente. Les recommandations de réforme constitutionnelle y gagneraient beaucoup.

L'honorable Herbert O. Sparrow: Honorables sénateurs, pour commencer, je veux que le sénateur Murray sache, avant qu'il ne me pose la question, que je vais voter «non» en ce qui concerne la question à l'étude aujourd'hui et «non» encore au moment du plébiscite.

Le sénateur Murray: Je me réjouis d'obtenir une réponse aussi directe, de votre part, sénateur.

Le sénateur Sparrow: Permettez-moi maintenant de vous expliquer pourquoi je voterai aujourd'hui contre la tenue d'un plébiscite. À mon avis, un vote en faveur d'une telle mesure équivaut à l'approbation tacite de la teneur des modifications constitutionnelles proposées. Or, je suis contre la plupart de celles-ci.

J'ai vu le gouvernement et le Parlement encourager la tenue de forums partout au pays pour savoir ce que les Canadiens

avaient à dire. La Commission Spicer, les forums et la commission parlementaire ont sillonné le pays durant deux ans à grands frais. Des propositions fermes ont été formulées au sujet du Sénat triple E et de nombreux autres aspects de la Constitution. C'est ce qu'on a appelé la «ronde du Canada».

En une semaine, Joe Clark et les premiers ministres se sont rencontrés et se sont entendus sur une proposition qui correspondait à peu près à ce que le peuple canadien nous avait dit, mais ce n'était pas acceptable. Le premier ministre a donc à nouveau réuni ses homologues provinciaux et en une semaine ils ont abouti à ces propositions constitutionnelles qui n'ont rien à voir avec ce que le peuple canadien nous a dit vouloir. En ce qui a trait au Sénat, ce n'est pas du tout ça.

Le sénateur Perrault a très bien décrit ce dont il s'agit. Nous savons bien que nous n'avons pas un sénat triple E, élu, efficace et égal. Nous savons qu'au lieu d'un sénat efficace, nous aurons un Sénat diminué et des sièges supplémentaires à la Chambre.

Pouvez-vous me dire comment je vais pouvoir m'en retourner dans l'Ouest et dire à ses habitants et aux habitants de la Saskatchewan que cet accord est vraiment formidable pour eux et qu'ils devraient l'approuver?

Nous n'avons pas de sénat triple E mais quelque chose d'inefficace, et en compensation, l'Ontario et le Québec vont recevoir 18 sièges supplémentaires à la Chambre des communes. Savez-vous qu'à l'heure actuelle la Saskatchewan ne détient que 5 p. 100 des voix à la Chambre? Et aux termes de cette nouvelle proposition?

Elle n'en a plus que de 4 p. 100 et n'a aucun pouvoir au Sénat.

Qui a décidé de donner 18 sièges supplémentaires au Québec et à l'Ontario, soit 36 en tout? Qui? Est-ce que c'est ce qu'ont recommandé les Canadiens qui ont participé à tous ces forums? Certainement pas! Ils ont recommandé un sénat triple E et le maintien de la Chambre de communes telle qu'elle est à l'heure actuelle. À qui devons-nous cette proposition?

Lorsque les premiers ministres de l'Ouest, Getty et Romanow, sont rentrés chez eux, ils ont dit qu'ils avaient obtenu ce qu'ils voulaient. Je me demande bien de quoi ils parlent parce que ce n'est pas ce que nous leur avions dit que nous voulions.

Et vous voulez que j'aille dire aux électeurs de participer à ce référendum dont nous allons leur dissimuler la teneur puisque nous ne leur donnerons aucun texte. Les parlementaires l'auront et se prononceront après l'avoir étudié mais nous ne faisons pas confiance au peuple canadien pour en faire autant. Nous ne lui donnerons pas le texte dans son intégralité.

C'est comme si on achetait une voiture d'occasion à Doug Everett qui voyant une petite vieille s'approcher se réjouit à la pensée de lui vendre pour mille dollars une voiture parce qu'elle ne s'apercevra pas qu'il a mis de la sciure dans la transmission et le différentiel et de l'huile à forte viscosité dans le moteur.

Le sénateur Gigantès: Est-ce ce qu'il fait?

Le sénateur Sparrow: Non, ce n'est pas ce que fait Doug Everett. Je retire mes paroles. Ce n'est qu'une façon de parler. Mais c'est essentiellement ce que nous disons aux Canadiens.

Des gens parcourent maintenant le pays en disant: «Tout le monde a cédé un peu.» Eh bien, dites-moi ce que le Québec a